Guide d'organisation de l'Open National de Golf des Sapeurs-Pompiers et des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés des SDIS

Association Nationale de Golf des Sapeurs Pompiers (A.N.G.S.P.)
Adresse postale : 1 rue du Réage 77700 Magny le Hongre
V27012025

www.angsp.fr et www.angsp.assoclub.fr Notre page Facebook contact@angsp.fr

SOMMAIRE

Préambule

Présentation
Le comité d'organisation

Les Parcours de Golf
La reconnaissance des parcours

L'Hébergement

La Restauration

Gestion des Inscriptions

Les Joueurs et Accompagnants

Veille de la compétition
Accueil des participants
Réunion des Capitaines
Accueil Officiel et Assemblée Générale de l'ANGSP

1er jour de compétition

2ème jour de compétition
Diner de Clôture

Palmarès et remise des récompenses

Partenaires

Divertissement au cours de l'Open National

Visite des installations par le conseil d'administration

ANGSP

Dossier d'Inscription

Budget

Préambule

Toute candidature à l'organisation d'un Open National de Golf des Sapeurs-Pompiers et des Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés devra être faite par écrit (mail, etc. en incluant une courte présentation du projet (golfs prévus, lieu de réception, …) et l'année souhaitée.

Présentation

L'Open National de Golf des Sapeurs-Pompiers et des Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés des SDIS est un évènement annuel qui accueille environ 250 personnes. Ces personnes sont composées de membres actifs et de membres associés. L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de joueurs suivant les capacités d'accueil du ou des golfs.

- Les **membres actifs** sont les Sapeurs-Pompiers volontaires, professionnels, et sur invitation, les militaires (BSPP, BMPM, UIISC), les personnels administratifs, techniques et spécialisés des SDIS des unions départementales, régionales, de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, et les Sapeurs-Pompiers de Monaco, en activité ;
- Les **membres associés** sont les JSP, les Sapeurs-Pompiers retraités, les Sapeurs-Pompiers ayant spécifiquement en charge les services d'incendie et de secours dans les entreprises et les services publics ;
- Les **accompagnants** peuvent également participer à la compétition, sous réserve des places disponibles ;
- L'organisateur peut inclure ses partenaires. Toutefois, ceux-ci ne sont pas prioritaires pour jouer sur les golfs proposés pour l'Open National si la capacité d'accueil est atteinte par les SP et PATS. Ils seront comme les accompagnants golfeurs dirigés sur un troisième golf.

Le comité d'organisation

Pour une parfaite organisation, il conviendra de créer un ***comité d'organisation***, composé selon les besoins.

Ce comité d'organisation se mettra en relation avec le Conseil d'Administration (Président, Vice-Président, Secrétaire, Secrétaire adjoint, Trésorier, Trésorier adjoint) et plus particulièrement avec les membres des commissions constituées (sportive, Gestion des sites Internet, etc…)

Le département ou entente de départements qui souhaite organiser un Open National doit se signaler à l'ANGSP 2 ans en amont de l'année souhaitée, de manière à pouvoir présenter, en assemblée générale de l'année N-1 son projet d'organisation.

Les Parcours de Golf

Objectivement, le comité d'organisation s'attachera à trouver 2 parcours de golf distants maximum de 45 minutes de la zone d'accueil. Selon le besoin, d'un 3ème golf pour accueillir les accompagnants et les partenaires si le quota maximum de joueurs est atteint sur les 2 autres golfs.

Ces parcours devront permettre le départ d'environ 100 joueurs chacun (au moins) sur les deux jours de compétition.

La reconnaissance des parcours

Dans la mesure du possible, des green-fees aux tarifs négociés sur les parcours, permettront aux joueurs de les découvrir avant la compétition. Les tarifs négociés ne seront cependant valables que pour les deux jours précédant la compétition et dans les créneaux horaires décidés en accord avec la Direction des golfs.

Exemple :
1er jour de compétition un vendredi. Les reconnaissances pourront se faire le mercredi de 9h00 à 13h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00 en fonction de la disponibilité des créneaux instaurée par les directeurs cde golf concernés.

L'Hébergement

Depuis l'édition 2018, l'hébergement est libre. Pour autant, des prix négociés sur des hôtels proches du ou des parcours peuvent être proposés par le comité d'organisation.

Exemple : des complexes comme Pierre et Vacances, Club Med, Belambra, etc.

Le comité d'organisation peut, s'il le désire, fournir une liste de gîtes et d'hôtels pour aider les délégations dans leurs recherches d'hébergement.
Dans tous les cas, cet hébergement ne peut revêtir un caractère obligatoire.

La Restauration

Le comité d'organisation devra prévoir les repas suivants :

- Apéritif et repas de la veille de la compétition à l'issue de l'assemblée générale, intitulé Repas d'accueil
- Les paniers repas des joueurs pendant les deux jours de compétition
- Apéritif et repas de clôture du dernier jour
- Le repas du 1er jour de compétition est sous forme d'apéritif des régions dont le succès est indéniable d'année en année.

Gestion des Inscriptions

L'ANGSP gère les inscriptions et les paiements de la prestation et communique avec l'organisation, à sa demande, sur le nombre de joueurs enregistrés à tout moment.

Les Joueurs et Accompagnants

Les joueurs ou accompagnants joueurs devront tous répondre aux exigences de la FFGolf en matière de Licence, Certificat Médical, etc. (voir le règlement de l'Open National)

Veille de la compétition

Accueil des participants

Le comité d'organisation accueillera les participants sur un site au choix.
Le type d'accueil est laissé libre, un cadeau de bienvenue sera prévu pour les joueurs, l'ANGSP participe à ce cadeau d'accueil, en fournissant au comité d'organisation des articles qu'elle aura achetés.
Idéalement, le créneau horaire de l'accueil sera de 15h00 à 18h00.

Réunion des Capitaines

Une salle permettant de recevoir une cinquantaine de personnes sera prévue pour la réunion des capitaines des délégations. Cette réunion permettra au comité de l'épreuve et directeurs de golf de **présenter les règles locales de chaque golf** à suivre pour l'Open National.
Cette réunion aura lieu la veille du premier jour de compétition de 18h00 à 19h00.

Accueil officiel et assemblée générale de l'ANGSP

Une salle permettant d'accueillir environ 250 personnes sera prévue pour la réalisation de l'accueil officiel, l'ouverture de l'Open National et l'assemblée générale de l'ANGSP qui présentera son rapport moral et financier.

Un dispositif de vidéo-projection est souhaitable ainsi qu'un système de sonorisation (micro,…).

Cette assemblée générale est prévue à 19h00 et l'ensemble des adhérents est convoqué.

L'Apéritif et le repas d'accueil se tiendront à l'issue de l'assemblée générale.

Un tableau sera prévu pour que la commission sportive puisse afficher les départs du premier **tour sur chaque golf**.

1er jour de compétition

Les compétiteurs prennent le départ de l'Open National sur chacun des 2 parcours selon l'ordre établi en relation avec la commission sportive.

Exemple :

07h30 à 13h00 Parcours 1 pour la 1ère série, la 2ème et les Séniors, par équipe de 3, toutes les 10 minutes.

07h30 à 13h00 Parcours **2** pour la 3ème série et 4ème série par équipe de 3, toutes les 10 minutes.

Les accompagnants et partenaires jouent sur un 3ème golf prévu par l'organisation, si la capacité des 2 golfs prévus est atteinte.

Le comité d'organisation aura prévu un panier repas ou toutes formes propices à l'étalement de fin de partie des compétiteurs.

A l'issue du 1er tour, se tiendra l'Apéritif des régions à 20h00.

Ce moment convivial est devenu un incontournable du premier jour de compétition.

Le comité d'organisation, prévoira un espace extérieur (ou intérieur si la météo est capricieuse), des tables en nombre suffisant pour que les délégations puissent installer leur apéritif régional. Un camion frigorifique à proximité serait également souhaité pour déposer les denrées périssables de chaque délégation.

Le comité d'organisation n'a aucun diner à prévoir pour ce premier jour de compétition.

Un tableau sera prévu pour que la commission sportive puisse afficher les résultats du premier tour ainsi que les départs du 2ème jour.

2ème jour de compétition

Les compétiteurs prennent le départ de l'Open National sur chacun des 2 parcours selon l'ordre établi en relation avec la commission sportive.

07h30 à 13h00 Parcours **2** pour la 1ère série, la 2ème série et les Séniors, par équipe de 3, toutes les 10 minutes.

07h30 à 13h00 Parcours **1,** pour la 3ème série et 4ème série, par équipe de 3, toutes les 10 minutes.

Les accompagnants et partenaires jouent sur un 3ème golf prévu par l'organisation, si la capacité des 2 golfs prévus est atteinte.

Le comité d'organisation aura prévu un panier repas ou toutes formes propices à l'étalement de fin de partie des compétiteurs.

A l'issue du 2ème tour, l'ensemble des joueurs, accompagnants, organisateurs, partenaires, directeurs des golfs et toutes personnes invitées par le comité d'organisation se retrouveront pour le palmarès et la remise des prix. Cette remise des prix peut être couplée ou non au dîner de clôture, à la discrétion du comité d'organisation.

Repas de Gala (Dîner de clôture)

Le dîner de clôture, aussi appelé Repas de gala, est l'épilogue de l'Open National. C'est l'occasion de se retrouver une dernière fois avant le départ des délégations.
C'est également, le moment où les organisateurs peuvent remercier les bénévoles, partenaires, les officiels, etc. qui ont contribué au bon déroulement de cet évènement.

Ce dîner peut être le moment de la remise des récompenses (au choix des organisateurs)

Il sera prévu, dans un espace, un tableau pour l'affichage des résultats définitifs.

Le comité d'organisation prendra toutes les précautions pour garantir aux convives des repas de qualité et en quantité suffisante.

Palmarès et remise des récompenses

La commission sportive de l'ANGSP est la seule en charge de la gestion des résultats, elle peut s'appuyer sur la direction des golfs pour accéder au logiciel de la FFGolf.

La proclamation des résultats est laissée au choix des organisateurs. Cependant, il conviendra de prévoir de consacrer :

- 1 Vainqueur de l'Open National de 1ère série homme (1er en brut);
- 1 Vainqueur de l'Open National de 2ème série homme (1er en brut);
- 1 Vainqueur de l'Open National de 3ème série homme (1er en brut);
- 1 Vainqueur de l'Open National de 4ème série homme (1er en brut);
- 1 Vainqueur de l'Open National de Sénior homme.

- 1 Vainqueur de l'Open National de 1ère série femme (1ere en brut);
- 1 Vainqueur de l'Open National de 2ème série femme (1ere en brut);
- 1 Vainqueur de l'Open National de Sénior femme (1ere en brut).

- 1 Vainqueur de l'Open National par équipes (1er en brut);

Les prix suivants sont attribués :

- 3 prix bruts par série messieurs ;
- 3 prix nets par série messieurs ;
- 3 prix bruts par série dame ;
- 3 prix nets par série dame ;
- 1 ou 3 prix brut Accompagnants et/ou Partenaires ;
- 1 ou 3 prix net Accompagnants et/ou Partenaires.

Les trophée remis aux vainqueurs de chaque série en brut seront fournis par l'ANGSP.
Le comité organisation devra fournir les lots pour la remise des prix et le financement sera à sa charge grâce à son partenariat.
Toutefois, la commission sportive fournira, dès qu'elle le peut, le nombre de séries, pour les récompenses à prévoir par le comité d'organisation.

Partenaires

Le comité d'organisation est libre de trouver les partenaires qu'il juge utiles à l'organisation de l'Open National. Il peut s'appuyer sur le document de l'ANGSP pour présenter cette compétition. L'ANGSP lui fournira ce document dès que sa candidature sera retenue pour l'organisation

Divertissement au cours de l'Open National

Le comité d'organisation à toute latitude pour égayer leur organisation (DJ, Groupe de musique, etc.)

Visite des installations par le conseil d'administration ANGSP

Le conseil d'administration viendra (en règle générale 6 à 8 mois avant l'évènement) pour rencontrer le comité d'organisation afin de les conseiller sur l'état d'avancement du projet et visiter les installations de réception et des golfs. A cet effet la rencontre des directeurs des golfs par le bureau de l'ANGSP s'impose dans l'agenda de cette visite.

Dossier d'Inscription

La constitution du dossier d'inscription est à la charge du comité d'organisation, la trame lui sera fournie par l'ANGSP.

Ce dossier devra impérativement être finalisé **au plus tard début décembre de l'année N-1 et transmis à l'ANGSP pour validation et diffusion aux membres** de l'ANGSP par mail en début d'année. La date sera précisée lors de la visite des installations.

Budget

Le comité d'organisation devra négocier les tarifs concernant :

L'Apéritif et repas d'accueil, paniers repas des joueurs, Apéritif et repas de Gala

Ces tarifs négociés et additionnés au prix des green-fees seront payés par les joueurs à l'ANGSP à l'inscription.
Toutes les négociations tarifaires devront faire l'objet d'un devis écrit avec les différents prestataires en mentionnant les tarifs sur chaque poste.

Toutes personnes invitées par le comité d'organisation sera à la charge financière de celui-ci.

Le coût global pour un joueur sera d'environ 220 € **sans la cotisation et pour un accompagnant non joueur 100 € (coût sans le paniers repas et green-fees)**

Les locations de salle, de barnum, tentes, camion frigorifique, sont à la charge du comité d'organisation. Charge à lui de démarcher des partenaires pour l'aider dans cet évènement.

L'ANGSP règlera sur présentation de factures tous les apéritifs et repas, paniers repas ainsi que tous les green-fees directement auprès des prestataires du comité d'organisation, en conformité avec les devis fournis par le comité d'organisation.